

AUTO-ECOLE EVEIL

FORMATION POST-PERMIS

PRIX : 150 € TTC

Composition :

- Frais administratifs : 45€ (toutes démarches nécessaires : création, modification, mise à jour auprès de ANTS)
- 7 Heures en salle avec un enseignant diplômé : 105€
- 1 Attestation de formation

Conditions d'éligibilité :

La formation Post Permis permet aux candidats éligibles de bénéficier des 12 points sur leur permis en 2 ans au lieu de 3 ans pour les formations traditionnelles, en 18 mois au lieu de 2 ans pour ceux ayant bénéficié de la conduite accompagnée.

Le bénéfice de l'attribution des points ne peut se faire que si aucune infraction entraînant une perte de point n'a été commise.

Seuls les usagers ayant au minimum 6 mois et au maximum 1 an de permis peuvent bénéficier de l'attribution des points.

